

Demande de logement social

Plafonds de ressources applicables au 01 janvier 2018

Nombre de personnes composant le ménage (1)	Revenu fiscal de référence 2016 (2) en euros Logement financé PLUS	Soit revenus moyens mensuels en euros	Revenu fiscal de référence 2016 (2) en euros Logement financé PLAI	Soit revenus moyens mensuels en euros
1 personne seule	20 304	1 692	11 167	931
2 personnes ne comportant aucune personne à charge à l'exclusion des jeunes ménages	27 114	2 259	16 270	1 356
3 personnes ou 1 personne seule avec 1 personne à charge ou un jeune ménage sans personne à charge	32 607	2 717	19 565	1 630
4 personnes ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge	39 364	3 280	21 769	1 814
5 personnes ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge	46 308	3 859	25 470	2 123
6 personnes ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge	52 189	4 349	28 704	2 392
Par personne supplémentaire	5 821	485	3 202	267

(1) Les catégories de ménage correspondent au nombre de personnes composant le ménage.
Cependant, une personne seule ayant au moins une personne à charge compte pour deux.
Les jeunes ménages n'ayant pas plus de 55 ans à eux deux, sans enfant, comptent pour trois.

(2) Votre revenu fiscal de référence se trouve sur la page de garde de votre dernier avis d'impôt sur le revenu dans le cadre "Vos références"
Si les revenus sont inférieurs d'au moins 10 % à ceux de l'année de référence, les revenus à prendre en compte seront ceux de la dernière année civile ou des douze derniers mois.